

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 363

Artikel: La vie politique : les femmes et le conflit sino-japonais

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260374>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Constate le désir exprimé par ce Comité que des mesures soient prises afin de soumettre à un nouvel examen la Convention de La Haye sur la nationalité en tenant compte du principe d'égalité entre les hommes et les femmes.

Remercie le Comité de représentants des organisations féminines internationales pour son rapport et

Prie le Conseil, conformément à la Recommandation N° VI de la Conférence pour la Codification du droit international tenue à La Haye en mars-avril 1931, de transmettre à tous les gouvernements le rapport du Secrétaire général sur la question de la nationalité de la femme, avec le rapport du Comité de représentants des organisations féminines, et la lettre de l'Union internationale des Ligues féminines catholiques en date du 19 août 1931, ainsi que les procès-verbaux de la 1^{re} Commission de l'Assemblée concernant ce sujet, et de demander aux Gouvernements de présenter leurs observations sur cette question (y compris leurs vues relatives à la Convention de La Haye) pour que ladite question puisse être étudiée de nouveau par la XIII^e Assemblée, à qui seront communiquées les observations que le susdit Comité jugera utile de présenter.

Ce que cela veut dire en langage ordinaire? Eh bien que la question reste à l'étude en tout cas jusqu'à l'an prochain; que le Comité de représentants des organisations féminines continue son activité; que les gouvernements sont consultés, tous documents, soit en faveur de notre thèse, soit contre elle, leur étant impartialement remis pour cette étude à entreprendre par eux. A notre avis, c'est beaucoup, et Dr. Luders pouvait à juste titre, dans une séance organisée le même soir par l'Alliance Internationale, parler d'une victoire féministe. Certes un formidable travail nous incombe actuellement sur la base nationale pour gagner à nos idées les gouvernements dont va dépendre surtout la discussion l'an prochain, mais ce travail ne nous fait pas peur, et nous savons qu'en ce qui concerne l'Alliance Internationale, nous pouvons compter sur le concours de nos Sociétés affiliées.

Cette résolution a été présentée à l'Assemblée plénière le 26 septembre par le délégué britannique, M. Beckett. On entendit encore à cette occasion d'excellents discours de Dame Edith Lytton (Grande-Bretagne), de M^{lle} Campoamor (Espagne), et de M^{lle} Vergara (Chili), que vint appuyer Dr. Ethel Osborne (Australie), puis aussi le délégué des Pays-Bas, M. Loudon, qui recommanda aux gouvernements, contrairement aux conclusions du rapport féminin, de ratifier la Convention de La Haye. Et l'Assemblée, qui n'est plus guère en fin de session qu'une Chambre d'enregistrement des résolutions et des rapports des Commissions, adopta finalement et sans opposition le texte qu'on lui présentait. Voici donc une étape franchie, et un résultat tangible de la « saison de Genève » nettement établi.

E. Gb.

IN MEMORIAM

M^{me} Estelle WURSTEN

Nombreux seront certainement les lecteurs du *Mouvement* qui auront partagé notre douloureuse surprise en recevant l'avis du décès presque subit de M^{me} Estelle Wursten, au moment même où paraissait sous sa signature, dans notre dernier numéro, un compte-rendu plein de vie et d'entrain

du Congrès de Vienne de la Fédération internationale des Femmes professionnelles, compte-rendu que terminait la promesse d'un deuxième article à paraître prochainement! C'est dire à quel point ce départ est prématuré et inattendu, et c'est véritablement au champ d'honneur du travail féminin qu'est tombée M^{me} Wursten, en pleine activité, la tête et le cœur riches de projets féconds qu'elle se promettait de réaliser, aussi bien au sein de nos groupements féminins suisses et internationaux que dans des manifestations d'ordre public: n'a-t-elle pas été terrassée par la maladie au moment précis où elle voulait tous ses soins à l'installation du stand des travailleuses à l'aiguille au Comptoir suisse de Lausanne, qui devait être inauguré le jour même où la mort faisait son œuvre?

Originaire des Montagnes neuchâteloises, M^{me} Wursten connut de bonne heure la rude école de la vie, puisqu'à 14 ans déjà elle gagnait son pain par son travail à l'aiguille, et qu'à 19 ans, elle enseignait à l'Ecole professionnelle de Genève. Très vite spécialisée dans l'art exquis et délicat de la dentelle, de la dentelle au fuseau surtout, elle voyagea à travers l'Europe pour étudier de près les collections des Musées étrangers, puis dirigea à Genève une école dentellière, qu'elle ne quitta que pour prendre en main, à la demande du gouvernement valaisan, l'organisation des industries à domicile dans ce canton: tissage, dentelle, broderie; et ayant véritablement trouvé là sa voie, elle se consacra à cette tâche de toutes ses forces et de tout son cœur. Des expositions diverses en Suisse et à l'étranger lui permirent de faire connaître ses créations, l'œuvre de ses élèves et la sienne; et aucune de nos lectrices n'a oublié le pavillon romand de la Saffa à Berne en 1928, qui fut en quelque sorte le berceau de la « Navette vaudoise » groupement dont M^{me} Wursten fut l'âme. La même année, un stand organisé par elle au Comptoir suisse de Lausanne permettait de montrer les travaux exécutés à domicile dans diverses régions du canton pour préparer des matières premières aux ouvrières de l'aiguille: laines d'Éclépens, draps de Moudon, tissages de Rieux, filets des Plans, toiles des Murières, etc., etc. Nombreuses furent ainsi les élèves qui se groupèrent autour d'elles, exécutant ses modèles, suivant ses conseils, et constituant une pléiade de décoratrices qu'elle fut heureuse d'accueillir lorsqu'elle fonda la Branche suisse de la Fédération des Femmes professionnelles, dont elle fut vraiment l'initiatrice.

Trop occupée au début de son activité professionnelle pour suivre de près notre mouvement, M^{me} Wursten s'était ces dernières années beaucoup reprochée de nous: lectrice de notre journal, possédant elle-même une plume alerte comme le prouvent de nombreux articles donnés par elle à différents périodiques romands, elle tenait à nous communiquer les faits en rapport avec son travail pouvant intéresser des féministes, et ne manquait jamais, quand elle nous parlait de sa création de la Branche suisse de la F.I.F.P., d'insister sur la large inspiration féministe de celle-ci. Ce Congrès de Vienne semble avoir été pour elle un épanouissement: le contact avec la vie internationale, avec les femmes d'autres pays, cet élargissement et cet enrichissement qu'apportent toujours des réunions de cet ordre, ne pouvaient manquer d'enthousiasmer cette nature chaude et généreuse. C'est donc une amie très convaincue de notre cause qui s'en va, une amie qui faisait connaître nos idées dans bien des milieux où il ne nous est pas toujours facile de pénétrer, et dont

blée publique, jusqu'à assurer que Lucy Stone et Henry Blackwell n'avaient pas été mariés légalement. Le président de l'assemblée donna immédiatement la preuve du contraire, disant que c'était lui, le colonel Garrison, autrefois révérend Garrison, qui les avait mariés. Miss Anthony se rétracta et s'excusa. Le point qui divisait alors les anciennes amies suffragistes était le divorce; les unes le voulaient rendre facile, dangereusement facile, les autres s'y opposaient, Lucy Stone à leur tête. Vingt ans après la scission, les deux groupes rivaux se réunirent de nouveau sous le nom de *National American Woman Suffrage Association*. La présidente en était Elisabeth Stanton, la vice-présidente Susan Anthony, la présidente du Comité exécutif Lucy Stone, la secrétaire-correspondante Alice Stone-Blackwell.

La *Mecque* suffragiste, ainsi était surnommée la spacieuse demeure aux jardins très beaux des Blackwell, *Pope's Hill*, à Worcester près de Boston. De toutes les parties du monde y affluaient des personnages distingués et tout dévoués au suffrage. Lucy Stone s'entendait merveilleusement aux soins d'un ménage, d'une étable, d'un poulailler et d'un jardin. « J'aurais fait un bon fermier, disait-elle, si je n'avais préféré réformer le monde! » Elle eut toujours une simplicité et une vigueur toute campagnardes. Maîtresse de maison accomplie, fidèle aux vieilles traditions, elle séchait les herbes et conservait les fruits, préparait son lardin et faisait son pain, et même son savon, et était bonne cuisinière. Elle avait la main ouverte, le cœur

FIGURES FÉMINISTES INTERNATIONALES PENDANT LA „SAISON DE GENÈVE“



Cliché Mouvement Féministe

M^{me} MALATERRE-SELLIER

Secrétaire générale de l'Union Française pour le Suffrage, Vice-présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage.



Cliché Jus Suffragii

M^{lle} Rosa MANUS (Hollande)

Vice-présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, Secrétaire générale du Comité des Organisations féminines internationales pour le Désarmement.

nous sentons très vivement la perte au moment précis où nos chemins convergeaient vers un but commun. C'est pourquoi nous tenons à exprimer ici nos vifs regrets à tous les amis de M^{me} Wursten.

M. F.

M. Maurice DUNANT

Le *Mouvement Féministe* ne peut laisser se fermer une tombe sans rendre hommage à la mémoire de cet homme convaincu et sincère, qui fut dès l'origine un ami de notre journal, et depuis bien des années un membre de l'Association pour le suffrage. Membre zélé de nombreuses Sociétés de bien public, pendant longtemps président de la Section genevoise de la Ligue d'acheteurs, très actif à la Croix-Rouge, vers laquelle l'attirait une tradition familiale puisqu'il était le propre neveu d'Henri Dunant, M. Maurice Dunant nous donna à plusieurs reprises des témoignages de son intérêt pour notre cause, à laquelle il était naturellement gagné par son sens de la justice comme par l'influence de sa femme, si connue et si appréciée dans tous nos milieux féministes suisses et genevois.

A M^{me} Maurice Dunant donc va dans ce deuil l'expression de toute la sympathie de notre journal, sympathie à laquelle tous nos lecteurs tiendront, nous le savons, à se joindre eux aussi.

E. Gb.

A NOS LECTEURS. — *L'abondance des matières nous oblige à remettre à notre prochain numéro la publication d'autres extraits du rapport de la Commission d'études du Fonds de prêt de la Saffa.*

LA VIE POLITIQUE

Les femmes et le conflit sino-japonais

Plusieurs de nos grandes organisations féminines internationales qui ont des Sections en Chine ont reçu de ces dernières, dès le début de l'occupation des villes de Mandchourie, de pressants télégrammes leur demandant avec insistance d'intervenir dans le conflit. Une réunion d'urgence du Comité de Liaison de ces organisations fut donc immédiatement convoquée le 25 septembre dernier, — ceci d'autant plus que, dans le très remarquable commentaire qu'il donnait des événements d'Extrême-Orient si inquiétants pour la paix du monde, M. W. Martin, rédacteur au *Journal de Genève*, insistait sur l'influence capitale dans ce cas, comme tant d'autres, de l'opinion publique:

Il faut, écrivait-il, que l'opinion publique se fasse entendre haut et clair, car elle est notre seule chance de salut. Tokio est loin: la rumeur des couloirs de la Société des Nations n'y parvient qu'affaiblie. Elle ne parvient pas du tout dans les états-majors et les mess d'officiers. Et pourtant cette rumeur est une force irrésistible lorsqu'elle est unanime et qu'elle sait ce qu'elle veut. La voix des peuples peut tout lorsqu'elle gronde.

Or, qui niera que nous femmes, nous ne fassions partie de cette opinion publique? que notre voix ne soit aussi la voix des peuples? et n'aurions-nous pas un double devoir à la faire entendre, aussi bien en réponse aux télégrammes reçus d'urgence, que pour avoir conscience d'avoir accompli, nous aussi, notre effort de paix? C'est dans ce sentiment et non point du tout, comme l'insinuera peut-être quelque lecteur antiféministe, pour jouer

Une Pionnière

La vie de Lucy Stone

(Suite et fin.)

Alors fut proposé le XV^e amendement à la Constitution fédérale des Etats-Unis donnant le droit de vote à tous les citoyens sans distinction de race ou de couleur. Les féministes se séparèrent du coup en trois groupes: la vieille garde des antiesclavagistes qui estimaient peu opportun et peu sage de tenter d'introduire le vote féminin dans l'amendement, — ceux qui pensaient avec Lucy et Blackwell qu'un grand effort devait être fait en faveur du suffrage des femmes, — et enfin ceux qui, suivant en cela Susan B. Anthony et Elisabeth Cady Stanton, estimaient que l'amendement devait être combattu si on n'arrivait pas à y introduire le vote féminin. Tant pis pour les nègres! L'amendement fut rejeté. La scission entre suffragistes s'accrut et deux groupes surgirent: la *National Woman Suffrage Association*, sous la présidence d'Elisabeth Stanton, et l'*American Woman Suffrage Association*, auquel se rattacha Lucy Stone, qui reprochait à Miss Anthony et à Mrs. Stanton de s'associer à des personnages grotesques ou tarés ridiculisant la cause suffragiste. Susan B. Anthony, emportée par son zèle, alla, dans une grande assem-

blée publique, jusqu'à assurer que Lucy Stone et Henry Blackwell n'avaient pas été mariés légalement.

Et cette vie familiale et ménagère ne la détournait pas de l'activité suffragiste, son mari toujours à ses côtés, collaborateur précieux renforçant par des aptitudes commerciales et son sens pratique l'idéalisme et le zèle d'apôtre de sa femme. Un des services les plus importants qu'elle rendit au suffrage fut la fondation du *Woman's Journal*. Elle rassembla l'argent nécessaire, travailla soit comme aide de la rédactrice en chef Mary Livermore, soit après la démission de celle-ci comme éditeur, secondée par son mari et sa fille. Le *Woman's Journal*, aujourd'hui *Woman Citizen*, contribua pendant environ un quart de siècle à avancer et assurer la victoire finale. Il a été « la voix du mouvement féministe », a écrit Mrs. Chapman Catt.

« Je suis fatiguée de corps et d'âme... je voudrais pouvoir me reposer », écrivait Lucy Stone à une amie, se permettant pour une fois de se prendre en pitié. « J'ai cherché des annonces pour le journal, j'ai fait des milles et des milles, j'ai grimpé escaliers après escaliers pour m'entendre dire que le patron était absent ou qu'il ne désirait pas nous confier sa réclame. De toute la journée, je ne fis pas un sou d'affaire, et rentrée à la maison, j'ai trouvé les chambres gelées, le chauffage presque éteint, et il me sembla que je sentais dans mon corps la fatigue de ma vie entière. »

Les préjugés contre le vote des femmes disparaissent peu à peu. Mais des réactions étonnantes et amusantes étaient constatées ici ou

là. Par exemple, un pasteur ayant été prié d'annoncer du haut de la chaire une conférence de Lucy Stone, le fit en ces termes: « Je dois vous annoncer que cet après-midi, à cinq heures, à l'Hôtel de Ville, une poule essayera de coqueriquer comme un coq. » — Un journal annonçant un meeting où trois femmes, dont Lucy, devaient parler, prévint ses lecteurs qu'ils entendraient croasser trois vieilles corneilles. — Un législateur du Massachusetts déclara que si les femmes recevaient le droit de vote, alors 1^{er} il ne naîtrait plus d'enfants, et 2^e que tous les enfants qui naîtraient seraient des filles. Sans souci des attaques, sans rechercher des flatteries, Lucy Stone continua de parler au public jusqu'au jour où un gros rhume ayant attaqué ses cordes vocales et les rhumatismes l'ayant presque immobilisée, elle ne discourt plus que dans des salons, des écoles et de petites réunions. Rhume et rhumatisme étaient un souvenir fâcheux des intempéries de sa vie de voyageuse, et surtout d'avoir dû, entre deux conférences, passer presque à la nage un cours d'eau subitement grossi.

Et puis ce fut la fin. Lucy Stone partit le 18 octobre 1893, âgée de soixante-quinze ans, sans avoir vu le triomphe de la cause à laquelle elle avait dédié sa vie. Ses dernières paroles, à peine intelligibles, furent: *Make the world better!* Blackwell lui survécut seize ans. En dépit de l'âge, il continua l'œuvre de sa femme. Jamais distance ne lui paraissait trop grande, ni temps trop mauvais, quand on faisait appel à lui. Il se chargeait joyeu-

¹ Voir les deux précédents numéros du *Mouvement*.

à la mouche du coche, que, et après une intéressante discussion, le Comité de Liaison décida l'envoi des télégrammes suivants:

Conseil Société des Nations, Genève.

Comité de Liaison des grandes organisations féminines internationales, représentant 45 millions de femmes appartenant à 50 pays, remercie Conseil de la S.d.N. pour ses efforts en faveur de la paix dans l'affaire de Mandchourie, et tient à lui exprimer son désir le plus pressant de le voir adopter une action efficace et énergique, étant convaincu que, ce faisant, il répondra à l'attente de l'opinion publique du monde entier.

Conseil International des Femmes, Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, Alliance Universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles, Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté, Union Mondiale de la Femme pour la Concorde Internationale.

Un télégramme à peu près identique comme contenu, et signé par les mêmes organisations, fut envoyé en même temps à M. Titulesco, Président de l'Assemblée; puis, dès le lendemain matin, quand connaissance eut été prise des déclarations du représentant du Japon au Conseil de la S.d.N., les télégrammes suivants furent encore expédiés:

Ministre des Affaires étrangères, Tokio.

Quarante millions de femmes dans 50 pays saluent retrait troupes, insistent auprès Japon et Chine pour soumettre situation menaçant paix du monde à S.d.N. (Mêmes signatures.)

Ministre des Affaires étrangères, Nankin.

(Même texte et mêmes signatures.) Sociétés féminines Tokio.

Quarante millions de femmes membres organisations internationales, profondément affectées par tout ce qui concerne paix mondiale, vous prient user votre influence pour soumettre à S.d.N. présente situation. Avons télégraphié à votre gouvernement, prière naître autres organisations.

Le même télégramme a été envoyé à Shanghai. Les secrétaires de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et de l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes ont toutes deux signé ces derniers télégrammes comme représentantes des organisations féminines qui comptent le plus grand nombre de membres au Japon.

De-ci, De-là...

Statistique à méditer.

Les entrées d'hommes pour alcoolisme à l'Asile d'aliénés du Burghölzli (Zurich) ont passé de 29,4 % en 1928 à 32,8 % en 1930! Presque le tiers!

H.S.M.

Une utile création.

Le Dr Repond, à Monthey, a créé un service médico-pédagogique valaisan analogue à celui qui fonctionne à Genève, sous la direction de M. Lavoire. Ce service permet de dépister et de traiter à temps des déficiences mentales ou psychiques des écoliers.

H.S.M.

Ce que l'on mange chez nous.

L'enquête alimentaire faite dans des écoles de la Suisse romande (637 compositions) a révélé pour le repas de midi une consommation de viande de 84 %, la soupe se trouvant sur 90 %

et les légumes sur 48 % des tables, tandis que 58 % mangent des pommes de terre; salade et fruits n'ont pas encore la place qu'ils devraient occuper dans le repas. Le café au lait et le chocolat forment la base de 83 % des déjeuners; on retrouve le café au lait dans 74 % des repas du soir; le beurre et la confiture ne semblent pas manquer (48 % le matin, 23-30 % le soir). Si ces compositions reflètent réellement l'« ordinaire » de notre population, les hygiénistes pourraient être à peu près satisfaits, réserve faite du café trop libéralement dispensé aux enfants, sous forme de café noir ou de café au lait.

H.S.M.

Aux Chambres fédérales

Une discussion sur l'avortement. Et l'avis des mères ?

Le Conseil des Etats a discuté pendant deux longues séances les articles concernant l'avortement dans le projet du Code pénal fédéral. En son temps, le Conseil National, refusant d'autoriser cette opération pour des motifs d'ordre social (par ex. un trop grand nombre d'enfants dans une famille indigente) ou d'ordre eugénique (par ex. des enfants de parents anormaux ou alcooliques) avait autorisé le médecin patenté à procéder à l'interruption de la grossesse avec le consentement écrit de la femme enceinte, et après consultation d'un second médecin désigné par l'autorité compétente, si cette interruption était nécessaire pour sauver la mère d'un danger de mort imminent ou de menace grave pour sa santé.

Cet art. 107 avait été contesté par le corps médical, qui voyait dans l'obligation de la consultation d'un second médecin désigné d'office, une atteinte à la compétence et à l'autorité professionnelle des médecins. Ceux-ci réclamaient la suppression de l'art. 107, préférant se baser en cas de besoin sur l'art. 33 qui traite des délits en général, et qui déclare que l'action commise pour sauver la vie, le corps, la liberté, l'honneur, ou la fortune d'autrui d'un danger imminent ne sera pas considérée comme un délit.

Si d'une part les médecins ont trouvé que l'art. 107 leur faisait trop confiance, le parti catholique, lui, l'a jugé inadmissible parce que trop large et ouvrant la porte à tous les abus! MM. Savoy (Fribourg), Suter (Schwyz) et Amstalden (Obwalden) ont refusé d'accepter une exception à la règle qui protège absolument la vie de l'enfant innocent. Ils affirment que les cas que viserait l'art. 107 ne se présentent presque jamais, que l'avortement est toujours accompagné d'un danger pour la mère, que 2 à 5 % des femmes meurent de cette opération. Ils refusent également de reconnaître le droit d'appliquer l'art. 33 pour excuser l'avortement.

M. Haeblerlin a défendu l'art. 107. Montrant combien il est nécessaire de conserver dans notre Code l'indication médicale de l'avortement, il s'est demandé si un catholique convaincu irait jusqu'à sacrifier sa femme si la grossesse de celle-ci l'exposait à un danger mortel. Si l'on interdisait de tenter toute intervention médicale compétente, faite au bon moment et avec toutes les précautions néces-

saies, on livrerait simplement les femmes enceintes aux mains de mauvais médecins ou des avorteurs et avorteuses clandestins, qui, eux, constituent un immense danger pour la mère, même au cas où l'opération semble avoir réussi. M. Haeblerlin recommande donc de maintenir l'article en question accompagné de toutes les garanties qu'y a apportées le Conseil National.

Après maints efforts pour trouver le compromis qui rallierait des opinions si nettement opposées, le Conseil des Etats a finalement décidé par 28 voix contre 3 de renvoyer à la commission les art. 107 et 33 pour être étudiés à nouveau, et pour permettre aux membres de peser toutes les conséquences de ce grave problème, à la fois juridique, médical... et féminin.

A. LEUCH.

La vie de l'ouvrière du textile en Allemagne

N. éd. — Lors d'une conférence d'ouvriers de l'industrie du drap, une ouvrière fit une description de sa journée de travail. Rien de nouveau ne fut dit, mais la simple narration de la vie de l'ouvrière, entièrement consacrée de cinq heures du matin à dix heures du soir au travail à la fabrique ou à la maison, avec très peu de temps pour le repos nocturne, fit une telle impression sur l'auditoire, que l'assemblée demanda au bureau du Syndicat des ouvriers du textile de réunir et de publier des documents relatifs à la vie des ouvrières de cette industrie. A la suite de cette requête, le syndicat organisa un concours dans lequel il demandait aux ouvrières de décrire d'une façon brève et précise une de leurs journées de travail et une de leurs fins de semaine. Des prix devaient être décernés aux quinze meilleures réponses. Les résultats du concours ont été publiés dans une brochure sous ce titre: Ma journée de travail, ma fin de semaine.

Cette brochure contient cent cinquante lettres réparties par groupes selon qu'elles émanent d'ouvrières célibataires, d'ouvrières mariées sans enfants, d'ouvrières mères de famille ou d'ouvrières relativement âgées (de 40 à 60 ans). Les lettres proviennent de toutes les parties de l'Allemagne; les faits qu'elles décrivent offrent une si grande ressemblance qu'on peut considérer comme exact le tableau présenté. Il convient de noter que, dans l'industrie textile, soixante et un pour cent du personnel occupé est du sexe féminin.

Les jeunes ouvrières se plaignent surtout de la monotonie du travail. L'une d'elles écrit: « Huit heures par jour, de sept heures du matin à cinq heures du soir, je reste debout à la même place, dans la même attitude, les mains exécutant sans cesse les mêmes mouvements, qui consistent à marquer l'empreinte d'un tampon sur des bas, en comptant sans arrêt de un à douze. Une telle monotonie serait insupportable si je n'avais pas de temps à autre quelques heures de détente physique ou spirituelle, parce qu'à la maison l'affection d'une mère m'évite un surcroît de travail ménager. » D'autres ouvrières déclarent qu'elles doivent aider à la maison aussitôt rentrées de leur travail. « La joie de toute la semaine est l'espoir du samedi après-midi et du dimanche libres. » Beaucoup se plaignent de se sentir, le soir, complètement épuisées par le tra-

Mein Arbeitstag. Mein Wochenende. Editeur: Textilpraxis, Berlin O 34, Memelerstrasse 8-9.

vail, accompli souvent dans des locaux mal aérés et très bruyants.

La plupart des ouvrières mariées consacrent les heures libres de fin de semaine au nettoyage, à la lessive et au raccommodage. « Chaque minute doit être comptée pour tenir la maison à peu près en ordre. »

Une ouvrière écrit: « Si je compte le temps que je passe au travail, à la fabrique et à la maison, j'arrive à dix-sept ou dix-huit heures par jour. » Une mère commence en général sa journée dès cinq heures du matin, et même parfois plus tôt. En dehors du nettoyage de la maison, du raccommodage des habits des enfants et de la surveillance de leurs travaux d'école, il y a la préparation des repas pour tous les membres de la famille, qui doivent emporter ces repas au travail ou les trouver prêts dès qu'ils rentrent.

Une autre ouvrière: « Pour moi, les heures libres de la fin de la semaine ont ce seul avantage que nous pouvons manger deux fois des plats non réchauffés et servis dans une assiette, ce qui est pour moi un régal. »

Si les enfants vont à l'école, le plus grand souci des mères disparaît, mais le sort des petits est triste. Une mère raconte: « Mon troisième enfant est mort à sept mois, mais je ne plains pas son sort: deux enfants sont assez. Pour porter les petits à la crèche, il fallait que je les réveille à cinq heures et demie, encore tout endormis, et que je les sorte par n'importe quel temps. Souvent le temps était très mauvais. C'était pour moi un gros souci. »

Une autre écrit: « Je dois laisser mon enfant de sept mois aux soins de sa petite sœur qui a treize ans... A six heures du matin je réveille les enfants, qui tous pleurent de fatigue. Le dimanche présente pour moi ce seul avantage que je peux rester à la maison. »

Une mère de cinq enfants déclare: « Ma journée commence à quatre heures. J'ai souvent pleuré de fatigue. J'ai toujours travaillé jusqu'au dernier jour avant mes couches. Il n'y a jamais de repos pour moi. » Et quand la maladie se présente, la maman sacrifie encore ses nuits pour soigner les enfants.

Une veuve de guerre écrit: « Je suis souffrante et en travaillant je ressens de vives douleurs. Les heures sont lentes et pénibles jusqu'au soir. Mon mari n'est pas revenu de la guerre, et il me faut travailler pour nourrir mes deux enfants. Je travaille en outre le samedi et le dimanche chez des paysans. »

Une autre mère: « Je dois confier mon enfant aux soins d'une voisine pendant que je travaille, parce qu'il n'y a pas de crèche ici. » Une autre voudrait que la journée de travail soit réduite à six heures et que le ménage soit simplifié. « Tout est rationalisé, dit-elle, sauf le ménage. » Une autre: « Ma journée de travail dure dix-huit heures; il ne me reste que six heures pour le repos de la nuit. » Pour ma part, écrit une ouvrière, j'aurais amplement de quoi m'occuper avec mon ménage seulement. » Et une autre: « Comme je serais contente de ne travailler que pour mon ménage et pour mes enfants; mais je suis obligée d'aller à l'école; il n'y a pour moi ni dimanches, ni jours fériés. »

Des ouvrières âgées, qui ont travaillé en fabrique pendant plusieurs dizaines d'années, regrettent amèrement que les pensions de vieillesse ne soient accordées qu'à l'âge de soixante-cinq ans. L'une d'elles, âgée de cinquante-cinq ans, écrit: « Combien de femmes succombent avant de tou-

sement de toutes les besognes dures et ingrates dont personne ne se souciait. Autant Lucy était incapable de comprendre la plaisanterie, autant son mari était gai, spirituel et bon enfant.

La vie de ces deux êtres d'élite, « d'un des plus nobles femmes et d'un des hommes les plus héroïques du monde », ainsi que l'a écrit Mrs. Chapman Catt, est un exemple aux féministes de partout, et leur démontre que tout ce qui doit être fait peut être fait.

Jeanne VUILLIOMENET.

Les femmes à l'Exposition nationale des Beaux-arts et Arts appliqués

(Genève, 30 août-11 octobre.)

...En dehors des tendances multiples qui se manifestent dans l'art — peintures sages, appliquées, miniatures, ou élucubrations ultra-modernes — et qui ne varient guère d'un sexe à l'autre, ce qui distingue peut-être plus spécialement les femmes, c'est la fantaisie, c'est le sens du comique, burlesque parfois chez les Suisses allemandes, plus mesuré, plus empreint de grâce chez les Suisses romandes. D'où le choix des sujets: scènes rustiques, enfantines, et le succès des cirques et des milieux forains. Mais procédons avec un essai d'ordre dans cette visite à travers tant de salles.

Qu'on ne nous reproche pas, disons-le tout de suite, ici ou ailleurs, d'omettre des noms

importants, des œuvres marquantes: il faudrait, pour mettre en valeur tout ce qui mérite de l'être, tout un numéro du *Mouvement*.

I. Beaux-Arts.

La peinture.

Hélène Dahn — qui appartient à la Suisse allemande — fait folâtrer des vaches dans une vaste prairie, ou jongle avec des ustensiles de cuisine. Alice Bailly, elle, peint une poule au milieu des feuillages et des fleurs; un poussin sur le dos, les autres en rond tout autour. Claire-Lise Monnier campe un masque dans une pose rappelant le *Gilles* de Watteau, moins tragique cependant, mais d'un comique non dénué de tristesse, ou bien — charmantes de mystère — deux femmes, masquées aussi, se glissant derrière une tente de foire, sous la neige qui tombe.

Si, dans une grande exposition avec ses immenses salles, tant de portraits et tant de paysages sont franchement ennuyeux, il nous plaît de voir dans celle-ci de la gaieté. Martha Pfannenschmid, par exemple, aligne de petits arbres malingres avec leurs rameaux noirs rabougrs, devant une caserne rose, sur un quai enneigé que borde une eau verdâtre. Et cette caserne est rose avec tant de bonne humeur, et les petits arbres noirs se donnent tant de peine pour s'aligner devant elle! Anna Mertz, s'attaquant au Midi, y transporte ses qualités suisses-allemandes et nous construit ainsi une colline Sainte-Anne, à Saint-Tropez, avec toutes ses franchises couleurs juxtaposées. Alice Rudio présente un masque burlesque; Cornelia Fischer, un cirque; Violette Diserens fait jouer des enfants dans un parc.

Ceci peut sembler d'une importance secondaire,

mais cette tendance à concevoir l'univers — êtres et choses — sous leur aspect aimablement comique, avec une douce ironie, et néanmoins avec tout le mystère qui les enveloppe et qu'on présente derrière leur apparition matérielle, — cette tendance est moderne, et les femmes y excellent, à preuve le succès d'une Marie Laurencin.

C'est la diversité née de tempéraments différents — romands, allemands, tessinois, qui fait l'intérêt d'une Exposition nationale suisse. Chez les exposantes suisses-allemandes, grande franchise de conception, couleurs hardies, réalisme souvent dur, tel le portrait d'elle-même peint par Ottilie Roederstein. Les romandes ont la mesure latine, plus de charme et de mystère: mystère du paysage, qui se rencontre d'ailleurs aussi chez certaines Suisses allemandes: ce canal, par exemple, de Martha Sigg, et, de Jeanne Plueger, la douceur grise de son *Paris*, d'un fort contraste avec son *Sanary* bariolé. Ou bien, c'est la banalité transfigurée, comme dans la caserne de Bâle déjà mentionnée; c'est encore le *Paysage* de Mme Hainard, ou la *Cour ensoleillée* de Colette Oltramare. N'oublions pas, parmi les Genevoises, Mmes Tripp et Ritter.

Les nus sont moins abondants: onctueux, celui de Nanette Genoud. Il y a la femme pâle au bain de Marguerite Frey; d'Alice Bailly, un nu au sourire amer, qui repose parmi les feuillages; il y a un Guerzoni ample et riche.

Les natures mortes sont parfois d'un mauvais goût achevé: tournesols fanés — note importante de paysage, ou flacons de médicaments. Mais Marie-Isabelle Gignria place ses objets dans une chaude atmosphère mauve et de plantureuses roses de Noël sur fond sombre.

Passons aux aquarelles, pastels, dessins, eaux-fortes. Dans son *Parc*, Sophy Giauque, avec une fantaisie charmante au pastel, a placé une maison rose ombragée de verdure et un jet d'eau. Trudy Egender-Wintsch fait trôner, à Sanary, un kiosque au milieu de palmiers. De Germaine Hainard (aquarelle), des *Nuages à la montagne*; de Blanche Sarzeau, *Le soir à Tourette*; de Mme Hainard-Béchar, un dessin.

Parmi les eaux-fortes, encore une fois, beaucoup de forains, de cirques. Ou alors des sujets amusants: *Danseurs de corde*, cette *Fête foraine*, de Violette Diserens; *Les acrobates*, de Germaine Ernst, et cette délicieuse scène enfantine d'Ida Frölich, pleine de vie et de mouvement.

Les *Singes* (gravure sur bois) de Bertha Zürcher, valent d'être mentionnés. N'ayons garde de passer sans une halte devant la belle fresque de Mme Magnin-Damagnaz, dans la salle des arts décoratifs, ou devant le détail de vitrail de Mlle Marguerite Naville.

La sculpture.

Dans cette importante section, il n'y a pas moins d'une quinzaine de femmes, parmi lesquelles nous relevons le nom de Mme Gross-Fulpius, qui expose une figure juvénile et souriante. Morceaux de pierre où l'esprit façonne un être — il y a là certaines figures lourdes, écrasées dans la matière où elles sont travaillées.

D'Isabelle Audéoud, un buste d'homme qui a beaucoup de caractère; très bien ceux de Marguerite Bastian (entre autres, le conseiller national A. L., un bronze). Joli groupe en terre cuite d'Anna Baumann-Kienast, avec une patine antique. Martha Heer présente une tête de jeune